



DP 034 245 26 00005 déposée le 29/01/2026	
Par :	Monsieur Leclère Thierry
Demeurant :	13 Avenue Raoul Bayou 34360 ST CHINIAN
Sur un terrain sis à :	13 Avenue Raoul Bayou 34360 Saint-Chinian
Cadastré :	AC 13
Nature des Travaux :	Réfection de la toiture

**ARRETE DE RETRAIT DE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Arrêté n° AMURB 2026-027

Le Maire de la commune de Saint-Chinian

- VU** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421.1 et suivants ;
VU la délibération du conseil communautaire en date du 24 janvier 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
VU l'arrêté du maire en date du 29 mai 2020 donnant délégation de signature à M. Alain GHISALBERTI dans le domaine de l'urbanisme ;
VU la DP 034 245 26 00005 accordée en date du 11 février 2026 ;
VU la demande d'annulation présentée en date du 19 février par Monsieur Thierry Leclère.

ARRETE

Article 1 : Le retrait de la Déclaration préalable susvisée est **PRONONCÉ**.

Saint-Chinian, le 23/02/2026

**Le Maire,
Catherine COMBES**

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

Délais et voies de recours contre la présente lettre : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa notification ou de son affichage sur le terrain.